

# Saint-Joseph-de-Sorel L'Information municipale

## Membres du conseil 2009-2013



**Olivier Gravel**  
Maire



En cette période des Fêtes, je me joins aux autres membres du Conseil municipal soient : Francine Parenteau, Paul-Émile Tellier, Jean-Guy Cournoyer, Jacques Renaud, Serge Baron et Noëla Desmarais afin de vous souhaiter nos meilleurs voeux à l'occasion de Noël et une Bonne et Heureuse année 2010, remplie de santé, joie, bonheur, travail, etc. Je vous invite à la générosité, au partage et à la prudence en cette période des Fêtes.

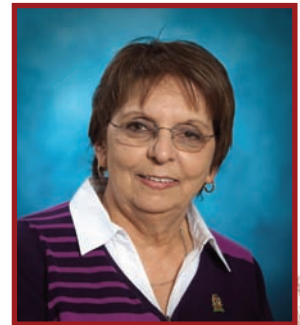
*Joyeuses  
Fêtes  
à tous*



**Jean-Guy Cournoyer**, Conseiller  
Quartier #1 - Poste 1



**Serge Baron**, Conseiller  
Quartier #1 - Poste 2



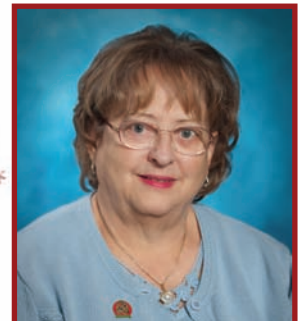
**Francine Parenteau**, Conseillère  
Quartier #2 - Poste 1



**Paul-Émile Tellier**, Conseiller  
Quartier #2 - Poste 2



**Jacques Renaud**, Conseiller  
Quartier #3 - Poste 1



**Noëla Desmarais**, Conseillère  
Quartier #3 - Poste 2

Volume 23 no 6  
Décembre 2009



# Commentaire du Maire sur le Budget 2010

À titre de maire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, il me fait plaisir de vous informer des grandes lignes du « **Budget 2010** » qui a été adopté lors de la séance extraordinaire du 21 décembre dernier.

## Les prévisions budgétaires

Après avoir procédé à une analyse approfondie des données financières affectées aux différents postes budgétaires et examiné les différentes statistiques économiques de la région, les membres du Conseil municipal ont opté pour un gel des différents taux de taxation.

Pour l'exercice 2010, le Conseil municipal a convenu d'adopter des prévisions budgétaires totalisant la somme de **4 118 620 \$** comparativement à 4 026 115 \$ en 2009, soit une augmentation de **92 505 \$** (2,30%).

Le Conseil a pu atténuer cette augmentation par une affectation d'une somme de 130 565 \$ à même le surplus accumulé ainsi qu'en minimisant les dépenses dans plusieurs postes.

Toutefois, certains postes comportent des dépenses qui s'avèrent incompressibles par les élus. À ce chapitre, nous pouvons mentionner les hausses de nos quotes-parts aux seins de divers organismes tels la MRC Pierre-De Saurel et le CIT Sorel-Varennes (transport en commun). Le coût du service de sécurité-incendie ainsi que notre participation au plan d'intégration loisirs, les deux fournis par la Ville de Sorel-Tracy, sont également incompressibles. Suite aux derniers hivers rigoureux les sommes additionnelles consenties ont été maintenues pour pourvoir aux opérations de déneigement.

Le Conseil municipal maintient sa confiance dans le Programme Rénovation-Québec de la SHQ, en injectant un montant de 50 000 \$ pour l'éventuelle Phase VII. La concrétisation de ladite Phase VII permettrait de distribuer, aux propriétaires, un montant de 100 000 \$ en subvention pour des travaux de rénovation à leur propriété résidentielle.

De plus, le Conseil municipal poursuivra également son programme d'embellissement horticole amorcé en 2009, dans le cadre des Fleurons du Québec. À cette fin, des investissements en immobilisations de 102 000 \$ ont été consentis pour divers aménagements au Parc de la Pointe-aux-Pins, ainsi qu'à d'autres emplacements sur le territoire de notre ville. D'autres investissements en immobilisation ont été prévus à l'hôtel de ville (20 000 \$), à l'aréna (17 000 \$), aux travaux publics (8 000 \$) et pour la route industrielle (95 000 \$).

Le projet de collecteur pluvial des rues Pie IX, Chevrier et Léon XIII et de la réfection d'une partie de la rue Béatrice seront, quant à eux financés, par règlement d'emprunt en sus des éventuelles subventions gouvernementales. Le financement des luminaires de la rue Montcalm a déjà été prévu dans le règlement d'emprunt de ladite rue.

En conclusion, le Conseil municipal a, en confectionnant le budget 2010, poursuivi l'objectif des années antérieures qui consiste à offrir des services de qualité à ses citoyens tout en améliorant les infrastructures de façon à offrir un milieu de vie des plus enviables et ce, sans aucune augmentation de taxes.

**Olivar Gravel, Maire**

## HORAIRE PATINAGE LIBRE - CENTRE RÉCRÉATIF AUSSANT JOUR : DU LUNDI AU VENDREDI • COÛT : GRATUIT

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
JANVIER	28 décembre 2009 de 13h30 à 15h30	29 décembre 2009 de 13h30 à 15h30	30 décembre 2009 de 13h30 à 15h30	31 décembre 2010 ARÉNA FERMÉ	1 janvier 2010 ARÉNA FERMÉ
	4 janvier 2010 CANCELLÉ	5 janvier 2010 de 13h30 à 15h30	6 janvier 2010 de 13h30 à 15h30	7 janvier 2010 de 13h30 à 15h30	8 janvier 2010 CANCELLÉ
	11 janvier 2010 de 13h30 à 15h30	12 janvier 2010 CANCELLÉ	13 janvier 2010 de 13h30 à 14h45	14 janvier 2010 de 13h30 à 15h30	15 janvier 2010 de 15h15 à 16h45
	18 janvier 2010 de 13h30 à 15h30	19 janvier 2010 de 13h30 à 14h45	20 janvier 2010 de 13h30 à 14h45	21 janvier 2010 de 14h00 à 16h00	22 janvier 2010 CANCELLÉ
	25 janvier 2010 de 13h30 à 15h30	26 janvier 2010 de 13h30 à 15h30	27 janvier 2010 de 13h30 à 14h45	28 janvier 2010 14h00 à 16h00	29 janvier 2010 15h15 à 16h45
	FÉVRIER	1 février 2010 de 13h30 à 15h30	2 février 2010 de 13h30 à 15h30	3 février 2010 de 13h30 à 14h45	4 février 2010 de 14h00 à 16h00
8 février 2010 de 13h30 à 14h45		9 février 2010 de 13h00 à 14h45	10 février 2010 de 13h30 à 15h30	11 février 2010 de 13h30 à 15h30	12 février 2010 CANCELLÉ
15 février 2010 de 13h30 à 15h30		16 février 2010 de 13h30 à 15h30	17 février 2010 de 13h30 à 14h45	18 février 2010 de 14h00 à 16h00	19 février 2010 de 15h15 à 16h45
22 février 2010 de 13h30 à 14h45		23 février 2010 de 13h00 à 14h45	24 février 2010 de 13h30 à 15h30	25 février 2010 de 13h30 à 15h30	26 février 2010 de 13h30 à 15h30

Cet horaire est sujet à changement sans préavis

## INSCRIPTIONS

### GYMNASTIQUE INTELLECTUELLE

**Jour :** Mardi  
**Heure :** de 10h15 à 11h45  
**Durée :** du 12 janvier au 20 avril 2010  
**Lieu :** Salle municipale #2  
 702, rue Montcalm  
 Saint-Joseph-de-Sorel  
**Coût :** Gratuit  
**Professeur :** Jacqueline Chabot

### GYMNASTIQUE DOUCE

**Jour :** Mardi et vendredi  
**Heure :** de 09h00 à 10h00  
**Durée :** du 12 janvier au 25 mai (mardi)  
 du 8 janvier au 28 mai (vendredi)  
**Lieu :** Salle municipale #2  
 702, rue Montcalm  
 Saint-Joseph-de-Sorel  
**Coût :** Gratuit  
**Professeur :** Annie Papillon (mardi)  
 Céline Gariépy (vendredi)

### YOGA STRETCHING

**Jour :** Jeudi  
**Heure :** de 15h15 à 16h15  
**Durée :** du 7 janvier au 27 mai 2010  
**Lieu :** Salle municipale #2  
 702, rue Montcalm  
 Saint-Joseph-de-Sorel  
**Coût :** Gratuit  
**Professeur :** Céline Gariépy

**OÙ ET COMMENT S'INSCRIRE ?** En vous présentant à l'Hôtel de Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, 700 rue Montcalm, le vendredi 8 janvier 2010 entre 08h30 et 15h30. À l'inscription vous devez OBLIGATOIREMENT fournir votre certificat de naissance et/ou baptistère.

Pour toutes informations contacter Madame Maryse Fontaine, personne ressource au 450-743-1285 poste 210

## HOCKEY LIBRE - ARÉNA AUSSANT

**Jour :** DIMANCHE  
**Heure :** De 09 h 00 à 10 h 30  
**Coût :** 5 \$ (payable sur place avant la partie)  
 (Gratuit pour les 2 premiers gardiens)  
**Dates :** 27 Décembre 2009 - 17 et 31 Janvier 2010  
 7, 14, 21 et 28 février 2010-7 et 28 mars 2010

### SUPPLÉMENTAIRE DURANT LA RELÂCHE

**Jours :** Lundi le 1<sup>er</sup> mars 2010  
 Mercredi le 3 mars 2010  
 Vendredi le 5 mars 2009  
 de 09h00 à 10h30

N.B. La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel se dégage de toutes responsabilités.  
 Cet horaire est sujet à changement sans préavis

## TOURNOI HOCKEY

ARÉNA AUSSANT

- ATOME - CLUB OPTIMISTE  
 du 2 au 10 janvier 2010

TOURNOI INTERMÉDIAIRE  
 du 13 au 21 mars 2010



## HORAIRE PÉRIODE DES FÊTES

**HORAIRE PÉRIODE DES FÊTES**  
**ADMINISTRATION**  
Fermé au public

du 23 décembre 2009  
au 7 janvier 2010 inclusivement.  
Le bureau sera donc ouvert au public  
le 8 janvier 2010.

**TRAVAUX PUBLICS**  
Fermé au public

du 24 décembre 2009  
au 1 janvier 2010 inclusivement.  
Le service des travaux Publics sera donc  
ouvert au public le 4 janvier 2009.

Le Centre Récréatif Aussant sera fermé au public les 24, 25, 26 & 31 décembre 2009, ainsi que le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

## DÉNEIGEMENT

Afin de nous permettre de vous offrir un meilleur service de déneigement et pour faciliter le travail des préposés, nous sollicitons votre collaboration en vous demandant, lorsque nous déblayons votre rue, de déplacer votre voiture avant le passage de la souffleuse à neige.

**Merci de votre collaboration !**

## RAPPEL IMPORTANT

**Aux résidents de la municipalité**

Afin de faciliter le déneigement des rues et les collectes des matières résiduelles et des déchets domestiques, nous vous demandons de placer vos bacs en bordure de rue à l'intérieur de votre entrée privée afin de ne pas nuire au déneigement des rues et de minimiser les bris de bacs roulants par l'entrepreneur affecté au déneigement. Il est important de mettre les bacs roulants de couleur différente de chaque côté de votre entrée (voir photo). Tout résident doit obligatoirement déblayer son bac roulant après une tempête, sinon les employés affectés aux collectes ne le videront pas.

### POSITION ACCEPTABLE



### POSITION INACCEPTABLE



## PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Dates : 25 janvier - 15 février - 15 mars

Heure : 19h00 - début de la séance ordinaire

## SERVICES MUNICIPAUX

URGENCE : (Police et Incendie)	911
Police SQ :	450 310-4141
Incendie Ville de Sorel-Tracy: Prévention	450 780-5600, p.5660
Garage municipal, voirie :	450 743-4572
Secrétariat : Téléphone : 450 742-3744	Télécopieur : 450 742-1315
Courriel : ville@vsjs.ca • Site web : www.vsjs.ca	
Aréna : (loisirs)	450 743-3205
Piscine :	450 742-1172
Local du 3e âge :	450 743-5431
MRC Pierre-De Saurel : <b>MATIÈRES RÉSIDUELLES</b>	450 743-2703
Usine de filtration Saint-Joseph-de-Sorel	
1 200, rue Antaya, Sorel-Tracy	450 743-7087

## STATIONNEMENT • CHEMIN PUBLIC

Il est interdit de stationner tout véhicule, entre **01h00 et 07h00 du matin**, du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril de l'année suivante sur tout chemin public ou place public.

## ABRIS D'AUTO

Les abris d'auto temporaires sont autorisés sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. Prenez note que ces derniers ne peuvent être installés à moins de 3 pieds du trottoir et doivent aussi respecter toutes autres particularités.

Pour plus d'informations communiquez au bureau de la Ville

## COLLECTES

**DES DÉCHETS DOMESTIQUES, DES MATIÈRES RECYCLABLES ET DES ENCOMBRANTS POUR LA PÉRIODE DES FÊTES**

Veillez prendre note que la collecte des déchets domestiques et la collecte des matières recyclables s'effectueront les lundis 28 décembre 2009. Le 4 janvier 2010, il y aura collecte des déchets domestiques ainsi que celle des encombrants.

La gestion des matières résiduelles sera sous la compétence de la MRC Pierre-De Saurel à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2010**. Dorénavant, vous devez vous adresser à la MRC Pierre-De Saurel pour toutes les questions, plaintes et autres concernant les collectes en composant le **450 743-2703**.

## Information Municipale de Saint-Joseph-de-Sorel

Tirage : 1 100 exemplaires

Conception et impression : Imprimerie Mongeon et Fils ltée

Comité : Conseil de ville de Saint-Joseph-de-Sorel

Rédacteur en chef : Olivar Gravel

Dépôt légal : 2e trimestre 1991

Bibliothèque Nationale du Québec

Bibliothèque Nationale du Canada ISSN 1183-7551

Ce bulletin d'information municipale est publié trimestriellement par la ville de Saint-Joseph-de-Sorel, à l'intention de ses contribuables et ses résidents.